

*Les Députés de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis et Futuna
Les Sénateurs de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis et Futuna
Le Président de la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM)*

Le 17 juillet 2023,

A
Monsieur le Directeur Général de l'INSEE
88, avenue Verdier
CS 70058
92 541 Montrouge Cédex

Objet : Inscription au répertoire SIRENE des entreprises des collectivités françaises du Pacifique

Monsieur le Directeur général,

Nous avons l'honneur de vous solliciter sur le sujet de l'absence de convergence des répertoires locaux d'immatriculation des entreprises desdites collectivités vers le Système Informatisé du Répertoire National des Entreprises et des Etablissements (SIRENE).

Comme vous le savez, cette absence de convergence engendre de nombreuses conséquences négatives qui obèrent considérablement l'émergence, le développement et la pérennisation des entreprises des collectivités du Pacifique.

En effet, cette base de données sur l'état civil des entreprises françaises est la seule base française aujourd'hui acceptée de manière systématique à l'international. Elle permet d'une part aux entreprises de faciliter leurs échanges internationaux ; et d'autre part, de candidater à des appels à projets et à manifestation d'intérêt nationaux ou à des aides publiques de l'Etat. De nombreux cas concrets nous sont ainsi régulièrement rapportés comme l'impossibilité de candidater à certaines aides publiques proposées par l'ADEME, l'AFD ou la BPI, tel le Fonds Pacifique, ou encore comme l'exigence de ce numéro par certains groupes internationaux pour entrer en relations contractuelles avec des entreprises locales (et notamment Stripe.com, leader mondial des processeurs de carte de crédit, pour les paiements en ligne).


Ainsi, ne bénéficiant pas de n° SIREN, de nombreuses entreprises des collectivités du Pacifique sont dans l'obligation de renoncer à se porter candidates à ces aides ou marchés et subissent, en sus de l'insularité et des handicaps structurels afférents, une double peine puisque n'étant pas éligibles à des programmes d'envergure nationaux, européens et/ou internationaux. Si des solutions alternatives ont pu exister, notamment dans le cadre de la crise sanitaire grâce à la mise en place de numéros dérogés par la Banque de France, ces mécanismes n'ont ni vocation à être pérennes, ni ne constituent des solutions efficaces et suffisamment réactives.

Si nous avons bien conscience que l'INSEE est engagé dans une refonte du répertoire SIRENE, conséquemment à l'obligation prévue par la loi PACTE de créer un guichet unique électronique, les retards pris sur ce dossier ne peuvent pas continuer de s'aggraver, d'autant que ce guichet devait être mis en service au 1^{er} janvier 2023, et que par ailleurs des travaux de convergence ont été engagés dès 2019 pour la Nouvelle-Calédonie et 2020 pour la Polynésie française.

Dans ce cadre, il est urgent d'accélérer le calendrier des travaux de convergence des répertoires visés et nous vous saurions gré de votre retour sur le calendrier optimisé envisagé par vos services.

Nous demeurons à votre entière disposition pour continuer d'échanger sur cette problématique, et vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, en l'expression de notre respectueuse considération.

Bien amicalement,


Hervé MARITON
Président de la FEDOM
Ancien ministre

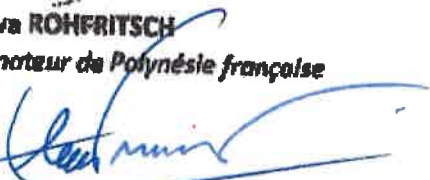
Philippe DUNOYER
Député de Nouvelle-Calédonie



Gérard POADIA
Sénateur de Nouvelle-Calédonie



Teva ROHFRIYSCH
Sénateur de Polynésie française



Lana TETUANUI
Sénatrice de Polynésie française



Tematai Le Gayic
Député de la Polynésie française




Nicolas METZDORF
Député de Nouvelle-Calédonie


Mereana REID ARBELOT
Députée de Polynésie française

Mikaele SEO
Député de Wallis et Futuna



Mikaele KULINOETOKE
Sénateur de Wallis et Futuna

